

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

12 mai 2015

---

**TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2736)**

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

**AMENDEMENT****N° 146**

présenté par

M. Tardy, M. Saddier, Mme Duby-Muller et M. Hetzel

-----

**ARTICLE 4**

À la première phrase de l'alinéa 2, substituer à la dernière occurrence du mot :

« et »

le mot :

« ou ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le présent amendement prévoit que les aides bonifiées octroyées de façon prioritaire par les collectivités territoriales pourront l'être aux bâtiments à énergie positive ou à ceux qui font preuve d'exemplarité énergétique ou environnementale, et pas seulement aux bâtiments qui présentent ces deux critères.